

VOIC

Qualité d'habitat du cerf de Virginie

Révision pour le PAFIT 2028-2033

Bâtir  l'avenir

Québec 

VOIC

Qualité d'habitat du cerf de Virginie

- Sous nos latitudes, les cerfs sont à la limite nordique de leur distribution et le taux de mortalité hivernale peut atteindre 40 % lors des hivers longs et neigeux. Dans ce contexte, la très grande majorité des cerfs de Virginie effectuent une migration automnale qui les mène vers une aire de confinement (ravage), où ils se concentrent à des densités élevées

VOIC

Qualité d'habitat du cerf de Virginie

Préoccupations d'origine

Valeur (enjeu)	Valeur initiale
Mise en valeur de l'habitat du cerf de Virginie.	Qualité de l'habitat du cerf de Virginie.
Objectif	Objectif initial
Prendre en compte les besoins particuliers du cerf de Virginie lors de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré.	Conserver les composantes du couvert forestier qui servent d'abri et de nourriture au cerf de Virginie et qui favorisent son déplacement hivernal.

VOIC

Qualité d'habitat du cerf de Virginie

Indicateur	Cible	Échelle
Autres mesures permettant de répondre à l'enjeu		
Conformité des activités d'aménagement aux dispositions prévues au plan d'aménagement faunique (PAF) des aires de confinement (ADC) du cerf de Virginie.		

Mise à jour « Gazette Officielle »

Avis

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
(chapitre C-61.1)

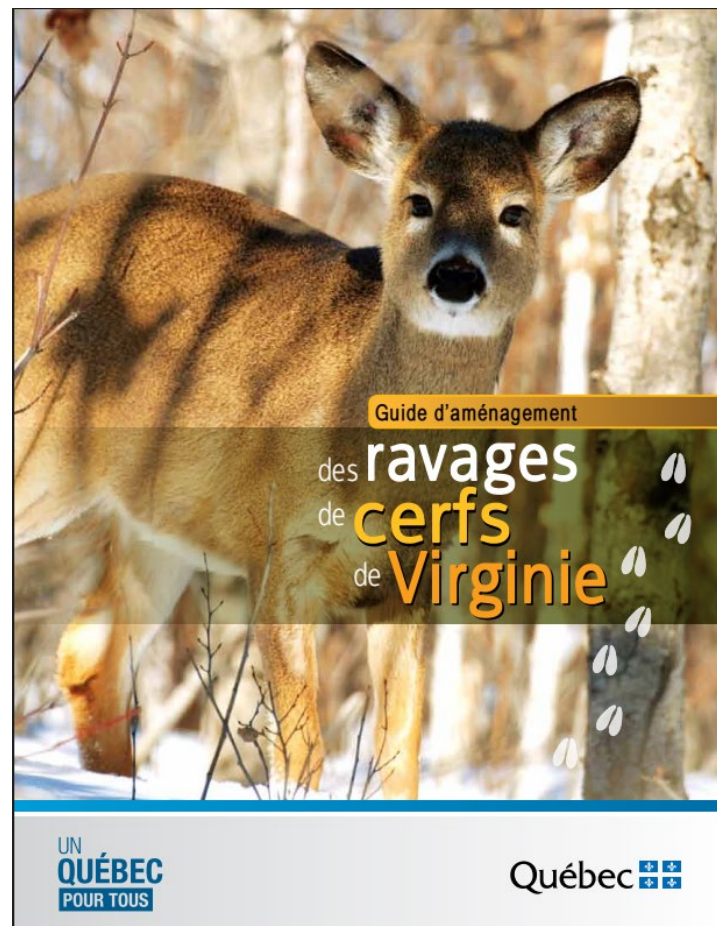
Plans des habitats fauniques

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 128.3 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1) :

1° que le plan de l'habitat faunique identifié à l'annexe 1 ci-jointe, au regard du cerf de Virginie, est dressé;

2° que les plans de chacun des habitats fauniques identifiés à l'annexe 2 ci-jointe, au regard du cerf de Virginie, sont modifiés par rapport à ceux publiés dans la *Gazette officielle du Québec* du 27 mai 2015, 147^e année, n° 21, partie 2, pages 1449-1563;

3° que les plans de chacun des habitats fauniques identifiés à l'annexe 3 ci-jointe, au regard du cerf de Virginie, sont abrogés;



Mise à jour « Gazette Officielle »

